



**Managed Resources
Protected Areas**



**Programme des Nations Unies pour le Développement
Madagascar**

RAPPORT DE LA REVUE ANNUELLE 2013

**PROJET: « Appui à la mise en place d'Aires Protégées de Ressources Naturelles
Gérées - Managed Resources Protected Areas (MRPA) »**

Award ID : 00061027

Durée du projet : 05 ans

Effet UNDAF : Les conditions de vie et la productivité des populations rurales des zones ciblées sont améliorées

Effet CPAP : L'environnement est protégé dans et autour des zones de conservation ciblées

Agence de mise en œuvre : Association Unité de Coordination des Projets Environnementaux (UCPE) - (NGO Execution)

Objectif du projet : Etendre le Système des Aires Protégées de Madagascar en développant un sous réseau d'aires protégées de ressources naturelles gérées dans les paysages écologiques sous représentés, dans le cadre de la gestion conjointe du gouvernement local et des communautés, et intégrés dans les cadres régionaux de développement

Objectifs de la revue :

- Apprécier les progrès dans la réalisation des résultats du PTA 2013 ;
- Apprécier dans quelles mesures les résultats attendus de la mise en œuvre du projet restent pertinents ;
- Identifier et résoudre les contraintes/problèmes rencontrés dans la mise en œuvre du projet ;
- Formuler des recommandations pour la suite du projet.

Déroulement de la revue :

La revue annuelle du projet MRPA s'est déroulée en deux temps :

- (1) Revue conjointe de la composante Environnement, organisée le 5/11/2013
- (2) Réunion du Comité de Pilotage du projet MRPA, organisée le 5/12/2013

Contenu du rapport :

Le rapport de revue comprend :

- Le contenu et déroulement des réunions de revue ;
- Les points clés des discussions ;
- Les recommandations ;
- Les listes de présence, signées par les participants.

REUNION DE LA REVUE CONJOINTE DE LA COMPOSANTE ENVIRONNEMENT

Date : 05 novembre 2013, de 09 à 12h

Lieu : salle de réunion du 3^{ème} étage, Maison Commune des Nations Unies

Ordre du jour : Revue conjointe des Projets de la composante Environnement

Participants : voir fiche de présence en annexe (1)

1- Informations fournies par le DRRP :

- Le programme intérimaire 2012-2013 va avoir une prolongation d'une année en 2014. Le nouveau cycle de programmation sera de 2015-2017. Un comité de l'UNDAF se réunira pour revoir les indicateurs. Ainsi, l'année 2014 sera une année de programmation. Il faut bien positionner les différentes thématiques dans le nouveau UNDAF. Le calendrier du processus est établi : la retraite de l'équipe pays sera prévue entre 20 et 30 janvier 2014, et la retraite avec le gouvernement sera vers la mi-février. Le PNUD doit refaire son CPD (Country Program Development).
- Le bureau du PNUD à Madagascar se trouve au 5^e rang parmi les bureaux en Afrique
- Le siège continue sa politique d'austérité et a informé le bureau d'une réduction de 20% du budget alloué en 2014. Il y a lieu de revoir le dispositif de suivi pour être mieux présent sur le terrain. Le dispositif utilisé par l'UNICEF est à explorer.
- L'approche intégrée sera développée pour bénéficier des apports des autres composantes et des autres projets afin de mieux répondre aux besoins des communautés.

2- Discussions

Le coordonnateur du projet MRPA a ensuite présenté les réalisations techniques et financières jusqu'au 30 septembre 2013, les contraintes majeures, les solutions et les leçons apprises, les perspectives pour 2014.

(a) Réalisations techniques et financières :

⇒ Se référer aux rapports d'avancement techniques trimestriels et au rapport annuel 2013

Budget	Delivery (30 septembre 2013)
2.315.829 \$	1.724.256.59 \$ soit 74,46%
	✓ PTT1 : 35.641,98 \$ (cours 2200)
	✓ PTT2 : 779.976,95 \$ (cours 2178)
	✓ PTT3 : 863.691,81 \$ (cours 2176)
	✓ DS : 44.945,85 \$

(a) Contraintes majeures :

1. Période d'apprentissage assez longue (PNUD et UCPE/MRPA) des modalités FACE retardant l'intégration et le traitement dans l'ATLAS des données réelles du projet et du déblocage
2. Problème contextuel de la SAVA avec le bois de rose
3. Temps d'adaptation des ONGP au système de suivi technique et financier de l'utilisation des Grants
4. Capacités d'absorption limitées des ONGP

(b) Solutions adoptées et leçons apprises :

1. Formation et collaboration étroite entre PNUD et MRPA (données dans ATLAS)
2. Mesures de redressement (ONGP - MRPA) et mission de suivi conjointe (MEF central - MRPA)
3. Latitude aux techniciens de la DREF SAVA pour assurer la mise en œuvre du LOA (suivi)
4. Révision des activités réalisables et des budgets ONGP
5. *Principe à obtenir : Réaffectation des budgets sur d'autres résultats (en gap et paiement reporté pour 2014)*

(c) Enjeux et Perspectives 2014 :

1. Finalisation et signature des décrets de création définitive des 5 NAP du MRPA
2. Elaboration et signature des décrets d'application du COAP
3. Applications des outils issus des études sur l'état initial (système de suivi écologique et socio-économique des NAP) → partenariat avec les universités
4. Diffusion et Mise en application des résultats des études sur les catégories V et VI : vision, gestion et gouvernance, PAG, PGESS, EIE, communication...
5. Recherche de partenariat pour répondre aux priorités des communautés des NAP (insécurité, eau et sécheresse, lutte contre les feux, alphabétisation...)
6. Co-financement pour la mise en œuvre des activités pour la croissance économique : mise en œuvre du business plan, AGR et filières de valorisation des RN

3- Recommandations

- D'une manière générale, la mise en œuvre de plusieurs projets structurants amène le besoin d'une intervention intégrée et de proximité dépassant les clivages sectoriels et intégrant les trois volets : économie locale, gouvernance communautaire et environnement. C'est dans cette optique qu'un modèle de développement communautaire intégré est initié par le PNUD, et ce, dans la perspective de mutualiser et d'intégrer les efforts de toutes les interventions en cours. En 2014, deux communes du site d'intervention du projet dans la région de Menabe seront concernées par cette approche intégrée.
- Il est attendu des partenaires d'échanger avec les gestionnaires des projets sur les perspectives de 2014 afin de définir les axes d'intervention et d'élaborer une ébauche de cadre de résultat en se référant au CPAP intérimaire. Ensuite, la composante Environnement se réunira le 19 novembre 2013 à 09h au PNUD pour arrêter les grandes lignes d'intervention pour 2014. Ces propositions feront l'objet de validation lors de la retraite programme de la semaine du 25 novembre.

REUNION DU COMITE DE PROJET MRPA

Date : 05 décembre 2013, de 09 à 17h

Lieu : salle de réunion de l'Unité de Coordination des Projets Environnementaux, Ambaranjana

Ordre du jour : Réunion du Comité de Projet MRPA

Participants : voir fiche de présence en annexe (2)

1- Déroulement de la réunion

Les documents servant de support à la réunion de ce Comité de pilotage du projet MRPA ont été déjà partagés aux membres et personnes ressources invitées par courrier électronique (voir annexe 3). Le Secrétaire Général du Ministère de l'Environnement et des Forêts (MEF), Co-Président du Comité de Projet avec le PNUD a félicité l'équipe du Projet pour les différents résultats obtenus au cours de cette première année de démarrage dans son discours d'ouverture. L'ordre du jour de la réunion étant :

1. Restitution des réalisations 2013, et leçons apprises de l'année de démarrage du projet
2. Présentation des enjeux en 2014, des grands axes d'activités et approches de mise en œuvre
3. Validation du PTA 2014
4. Divers

2- Points discutés sur les réalisations et les résolutions de l'année 2013

Le Directeur National du Projet, secondé par le Coordonnateur a fait la présentation des réalisations, les bonnes pratiques et les leçons apprises durant la première année de démarrage - voir détails en annexe (3).

Les points qui ont fait l'objet de discussion et de prise de résolution et/ou de décision se présentent comme suit :

(a) Connexion internet du Secrétariat Général du MEF

La fluidité de la communication par courrier électronique avec le SG, Président du Comité de projet et son secrétariat est assez limitée. Ainsi il a été décidé d'installer une connexion internet pour le bureau du Secrétariat Général du MEF à Antsahavola à partir du 2014.

(b) Matériels roulants du Projet MRPA

Afin de limiter les incompréhensions entre entité et acteurs, quant aux modalités d'utilisation des voitures du Projet MRPA, il faut faire une large diffusion du manuel de procédures en version papier pour rendre plus accessibles les documents déjà envoyés par mail.

Quant aux motos nouvellement acquises à travers l'Unité de passation de marché du PNUD, elles doivent être immatriculées en plaque noire étant donné qu'elles sont destinées aux DREF et ONGP. Il a été décidé que le paiement des taxes sera assuré par le MEF et la carte grise sera mise au nom de l'UCPE.

(c) Délocalisation du bureau du Projet MRPA

Au vu du contexte d'insécurité et de vol perpétré au niveau du bureau du Projet à Ambanidia, l'UGP a décidé de déménager dans un local plus sécurisé, l'actuel bureau à Soavimbahoaka. Le Comité de Projet a validé la décision.

(d) Indicateurs des résultats du Projet MRPA

Afin de disposer des valeurs des indicateurs des trois résultats stratégiques du projet MRPA, l'UGP a procédé au recrutement d'un consultant national pour établir le METT (Management Effectiveness Tracking Tool) à partir de l'état initial des sites, étant donné que le CTP devant fournir cette assistance technique n'a pas pu être recruté. L'alternative prise par l'UGP a été validée par le Comité de Projet.

Par contre pour les indicateurs cartes de pointage du PNUD sur le développement des capacités de gestion des AP et leur pérennité financière, les TDR sont non encore finalisés faute de document plus explicite sur ces deux outils malgré les recherches effectuées par le PNUD, le Projet, le MEF. Il a été suggéré de changer les indicateurs si l'on n'arrive pas à avancer.

(e) Utilisation du Logo du MRPA

Face à l'interpellation du PNUD au fait qu'un projet n'a pas le droit d'avoir un logo et par conséquent il doit arrêter son utilisation d'une part et d'autre part du fait que le GEF n'a pas de disposition particulière concernant le logo et le MEF trouve plutôt le logo comme une bonne initiative pour la visibilité, le Comité du Projet attend la décision du Siège du PNUD. Il faut cependant souligner que le projet vise la création d'un sous-réseau d'aires protégées de ressources naturelles gérées "Managed Resources Protected Areas" qui correspond aux AP de catégories V et VI de l'UICN. Ce sous-réseau s'insérera au sein du Système national des Aires Protégées de Madagascar (SAPM). Ainsi, dans le contexte particulier de ce projet, le logo utilisé "MRPA" ne reflète pas uniquement le projet en lui-même mais aussi une nouvelle catégorie d'aires protégées créées dans un sous-réseau souhaité par le Gouvernement.

(f) Réaffectation du fonds pour le PTT4

Les propositions de réaffectation du fonds pour le PTT4 soumises par l'UGP sont basées (i) sur la capacité d'absorption limitée des ONGP et (ii) sur la suspension temporaire des subventions de Fanamby au vu des résultats de l'audit interne effectué par l'UCPE/MRPA (iii) sur le report du paiement des dernières tranches des mandats sur les études faute de budget suffisant (iv) sur le paiement des charges fixes de l'UGP/MRPA pour janvier 2014.

Parallèlement, d'autres facteurs ont été pris en considération :

- La préparation d'un audit externe spécial pour Fanamby sur proposition du PNUD et de Fanamby
- Le problème de gestion financière de Fanamby lié au non-respect de l'orthodoxie financière et non de malversation
- Le problème de trésorerie de Fanamby suite aux engagements de dépenses pour les activités sur terrain
- Le souci du MEF et du PNUD par rapport à la continuité des activités sur terrain à Menabe Antimena
- Le souci de l'UCPE par rapport à l'audit externe auquel il aura à faire face au cours du premier trimestre 2014
- L'aggravation du cas de Fanamby en l'absence de mesures adéquates

Les résolutions suivantes ont été prises :

- Annuler l'audit externe de Fanamby
- Faire un plan de régularisation entre Fanamby et l'UCPE
- Procéder par paiement direct via UCPE/MRPA

- Mettre en place des mesures pour éviter l'apparition de ce cas dans d'autres sites
- Prévoir une demande d'ASL GEF couvrant le premier trimestre 2014 pour fonctionner en attendant la signature du PTA et la mise à disposition du budget 2014

Ainsi, l'UGP/MRPA aura à ajuster les propositions de réaffectation en fonction des précédentes résolutions et envoyer le PTT4 révisé au PNUD.

(g) Proposition sur le Comité de projet

Vu le fait que des décisions urgentes doivent être prises en cours d'exécution du PTA et que l'organisation d'une réunion plénière du Comité de Projet demande du temps et de l'argent, il a été décidé de constituer et nommer un Comité restreint. Il prendra des décisions que la plénière avalisera lors des réunions trimestrielles.

Vu la part de contribution d'autres directions techniques du MEF dans la mise en œuvre du projet, une proposition a été émise pour les intégrer dans le Comité de pilotage. Ainsi, il a été décidé d'intégrer la DVRN, la DSI et la DIDE dans le Comité de projet. Pour ce faire, l'UGP préparera la lettre de nomination et la présentera pour signature au SG du MEF.

Quant à l'absence des représentants des communautés locales dans le Comité de pilotage, il a été rappelé que leur nomination attend la mise en place du COS/COE et selon l'arrangement de gouvernance et de gestion de chaque NAP. Ainsi il a été demandé aux ONGP ou au DREF selon leur convenance de prévoir le budget de mise en place du COS/COE dans le PTA 2014.

3- Points discutés et résolutions pour l'année 2014

Le Directeur National du Projet, secondé par l'équipe de gestion a présenté les enjeux en 2014, les priorités et les approches de mise en œuvre - voir détails en annexe (4).

Les points qui ont fait l'objet de discussion et de prise de résolution et/ou de décision se présentent comme suit :

(a) Validation du PTA 2014

La consolidation des budgets proposés par les différentes parties responsables du Projet à savoir 4 ONGP, 5 DREF, 4 DTC et l'UGP a donné un montant total d'USD 4.8 millions. La révision à la baisse des budgets pour respecter le plan de décaissement annuel des fonds (Total Budget and Workplan) défini dans le document de projet a permis de ramener le niveau du budget pour 2014 à USD 2.217.360 millions. Ainsi les axes de révision à apporter par les parties responsables sont (i) concentration de leurs actions sur la création définitive des NAP et les alternatives économiques pour les ONGP (ii) focalisation des actions des DREFs au suivi et aux fonctions régaliennes (iii) focalisation des DTC à la supervision et l'assistance technique spécifique (iv) concentration des études et assistance technique internationale, en plus de la gestion au niveau de l'UGP.

Le PNUD a émis une petite réserve quant à sa contribution à hauteur d'USD 1 million étant donné que le budget réellement disponible pour le Bureau PNUD Madagascar ne sera connu seulement qu'en février 2014.

Aussi, toutes les parties prenantes ont exprimé leurs soucis par rapport à d'éventuelles restrictions budgétaires face à l'obligation des résultats pour la création définitive des NAP en 2014.

7
f JB

Le PTA global du Projet MRPA pour un montant de 2.217.360USD est validé. Chaque partie responsable procèdera à la révision de leurs activités en veillant au respect du montant total du budget qui lui est alloué (cf. Document MRPA - Réunion du Comité de Pilotage Section Approches de mise en œuvre et priorisation page 7)

(b) Activités de communication

Un groupe restreint sera constitué pour prioriser les activités de communication de 2014 à partir du plan pluriannuel de communication du Projet établi par le Consortium FFH-AID.

Le Projet de glossaire sur les termes utilisés dans le domaine de l'environnement proposé par l'ONE est approuvé tenant compte de son utilité mais il sera révisé par rapport au besoin du projet MRPA notamment pour appuyer la création définitive des NAP.

(c) Principes de cofinancement des NAP

Il a été constaté lors de l'établissement du PIR du projet en 2013 que le cofinancement a été très faible amenant le GEF à faire rappeler aux ONGP leur lettre d'engagement dans le document de projet. Afin d'avoir une bonne transparence dans le co-financement, toutes les ONGP procéderont à (i) la valorisation des cofinancements apportés à partir de 2010 (ii) la réactualisation du plan de cofinancement (iii) la mise à jour selon les nouvelles opportunités. Il a été signalé que le co-financement peut être financier et en nature.

(d) Assistance Technique Internationale

Le recrutement du CTP expatrié n'a pas pu se concrétiser pour raison d'incompatibilité de ses exigences aux procédures de l'UCPE au moment de la signature du contrat. Ainsi, l'UGP propose de recruter des experts internationaux pour fournir l'assistance technique dans des domaines précis comme la pérennité financière des AP, la mobilisation des ressources en 2014 au lieu d'un CTP qui selon les TDR actuels formera un doublon avec le CNP et le RSE du projet. La proposition a rencontré l'objection du PNUD qui a rappelé que le GEF tient beaucoup à ce que le Projet MRPA bénéficie de l'assistance technique internationale et que la décision finale appartient au GEF (RTA) dès qu'il y a changement par rapport au document de projet. Le Comité de Projet a alors recommandé la révision des termes de référence du CTP en fonction des besoins réels du projet.

(e) Management fees 5%

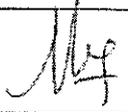
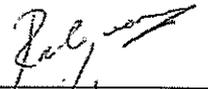
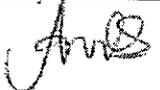
Le Management fees est ce que le PNUD appelle (i) Shared cost pour des éléments ne contribuant pas directement aux activités du projet ou (ii) contribution au renforcement de capacité des ONG à mettre en œuvre. Le GEF est ferme sur le fait que le fonds ne peut financer le management fees. Le Comité de Projet a alors décidé que la définition du taux pour les ONGP sera traitée au niveau de l'UCPE tandis que celui de l'UCPE sera à voir avec le PNUD.

FICHE DE PRESENCE

Objet: Revue trimestrielle Q3 Composante Environnement
 Date: 05/11/2023

Lieu: Salle de réunion Palais national des Nations-unies, 3^e étage

N°	Nom et prénom(s)	Projet / Programme & Fonction	Emargement
01	RAKOTONJANDRASANA Justice F.	PNUD / Assai m SE	
02	RAMAMONJISON Helveto	NCSA / AAF	
03	Alphit Amadou BAH	PNUD / MCE (spec)	
04	LAETONIA LARUELO	MRPA / RAE	
05	RANERANTANTY Hantsy	MRPA / CNP	
06	Rakotonjandrasana Justice F.	SDP / DISE / REF	
07	Yvonne RABENTANTY	MRPA / DISE / SE Point Focal	
08	RANDRIANJAFISON Hazel N.	NCSA / CNP	
09	Jones MFOUSTIE	PNUD	
10	ANDRIANANJANAVONJONY F R	PNUD	
11	RAHARIVELO Verosoa	PNUD	
12	RASORAHINY Laurette	DGF	
13	EMERSON MERANTY Simon	WWF	

N°	Nom et prénom(s)	Projet / Programme & Fonction	Emargement
14	BLAZY Julie	PNUD	
15	RARAFIARISON Jean Jiguo	BNGRE Coordonnateur de Projets	
16	Isabelle Lucie Claire	GRC (PNUD)	
17	Moostapha DIALLO	PNUD	
18	LTN MARAMPIAVY Francis	CPGU	
19	CCO RALISAONA Miso Avoetra	CPGU	
20	Jeanne Elie ANTOIRIACAMBIONINA	GRC spécialiste CRS	

Annexe (2) : Fiche de présence de la réunion du comité de projet MRPA

Unité de Coordination des Projets Environnementaux (UCPE)

Projet Managed Resource Protected Areas (MRPA)

FICHE DE PRESENCE

Date : 05 décembre 2013

OBJET : Réunion du Comité de Projet MRPA

Lieu : Salle de réunion de l'UCPE Ambaranjana Antananarivo

NOM ET PRENOMS	DIRECTION/ SERVICE / ORGANSIME	CONTACT (téléphone et e-mail)	EMARGE MENT
CARRERA Christian	URSG	0331113074	
RANDRIANARISA Ranginirina	SG / MEF	0340562035 ranginirina@gmail.com	
ANDRIAHISOLOLOMANANA Benohery Wilson	DREF Boeny	0345270838	
Jeani Rahainampisonana	URSG	0331532489 jeanirahainampisonana@ambodimaj.org	
RAZAFINDRIVOLA Jean de Vierge	DREF. Boeny	0344351102 razafindrivola@yahoo.fr	
RAZAFY FARA	WWF.	0344880888 frazafy@wwf.mg	FARA
ZAMANY H. RUFIN	DREF SORIA	0340862415 zamanyrufin@yahoo.fr	
RARIVOMANANA Hamitrimisina Tolina	DREF SORIA	0340562188 r_rarivomanana@yahoo.fr	
ANDRIAMANTANANA H LADO	Astly Mear	0320479809	
Mahifalantze RANDRIAMBO. LANANTENINA	UGP MRPA	0320331010	
RABEFARIMY Hanta	CNP MRPA	0320331015	
FAKODIMALALA Vero	RAF MRPA	0320331011	
RANDRIANAVONY Anicet	AI MRPA	0320331004	
Rado Rakotonozala	MRPA - EPA	0320331005	

FICHE DE PRESENCE

Date: 05 décembre 2013

OBJET: Réunion du Comité de Projet MRPA

Lieu: Salle de réunion de l'UCPE Ambaranjana Antananarivo

NOM ET PRENOMS	DIRECTION/SERVICE / ORGANISME	CONTACT (téléphone et e-mail)	EMARGE MENT
RAISA-BELINA SERGE	SE FAVANGA	3715 485 57	RS
ZARASON	DCBSA Pci	034 65 62 032	RS
MANOROTIANA M. IRINA	Coordonnatrice du Projet MRPA DREF DIANA	032 04 26 043	RS
SIMONA Rosine	DREF / DIANA	034 65 62 032	RS
ANDRIANARIMANANA Lantana	DREF / DIANA	034 05 021 35	RS
MARILYN RUMIRAMA Folito Gaby Marika	DREF / DIANA	034 05 611 23	RS
Estelennanana Henriolo	DREF / DIANA	034 05 611 23	RS
Josiane ANDRIANANA	DREF / DIANA	034 05 611 23	RS
RAJANARISIA Liva	DREF / DIANA	034 05 611 23	RS
RAMPILAMARANA Roseline Lila	DREF / DIANA	034 05 611 23	RS
BLAZY Julie	DREF / DIANA	034 05 611 23	RS
ANDRIANARIMANANA Lantana	DREF / DIANA	034 05 611 23	RS
RAZAFINDRALANDRA Guy	DREF / DIANA	034 05 611 23	RS
RAMIKOPIA Sotony	DREF / DIANA	034 05 611 23	RS

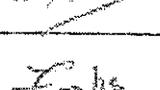
R B

FICHE DE PRESENCE

Date : 05 décembre 2013

OBJET : Réunion du Comité de Projet MRPA

Lieu : Salle de réunion de l'UCPE Ambaranjana Antananarivo

NOM ET PRENOMS	DIRECTION/SERVICE / ORGANSIME	CONTACT (téléphone et e-mail)	EMARGE MENT
RABENILALANA Eliana R	UGP / MRPA ADP	032037017	
RAPANOHTRANA Mamy	AFC / MRPA	032037019	
RAMANANA Hasielina J	CHAUFFEUR / MRPA	032033600	
ANDRIANJANASITRA MITA	ATB / MRPA	— — —	
ANDRIANJANASITRA Jenny	CHAUFFEUR / MRPA	0320331001	
RAKOTINDRABE Eliana J	COURSIER	0320336002	



Annexe (3) : Réalisations, bonnes pratiques et leçons apprises de l'année 2013

A B

LES REALISATIONS DE L'ANNEE 2013

Contenu

REALISATIONS TECHNIQUES MARS-DECEMBRE 2013	3
RESULTAT 4 : Résultats du projet atteints avec les qualités requises	3
RESULTAT 1 : Sous réseau MRPA mis en place et AP de catégories V et VI étendues	4
RESULTAT 2 : Gestion, suivi et gouvernance décentralisée des AP soutenus	5
RESULTAT 3 : Autonomie financière des MRPA assurée	6
REALISATIONS FINANCIERES AU 30 NOVEMBRE 2013	6
Annexe 1 : Liste des matériels par entité	7
Annexe 2. Tableau de synthèse des réalisations auprès DREF et ONGP pour exécution de l'aide-mémoire et décisions du Comité de Projet	8
Annexe 3. Tableau de synthèse des équipements pour la coordination au niveau central	9

R *JB*

REALISATIONS TECHNIQUES MARS-DECEMBRE 2013

RESULTAT 4 : Résultats du projet atteints avec les qualités requises

Staffs de l'Unité de Gestion du Projet recrutés et en fonction sous la direction du DNP

- Cadres : CNP - RSE - RAF - RPM – AI - ATB – AFC - AP (8)

L'Auditeur Interne et l'Assistant Financier et Comptable ont pris fonction respectivement en Août et en novembre

- Personnel d'appui : Chauffeurs - coursier - femme de ménage (4)

- Sécurité : service professionnel STL

Remplacement des deux gardiens consultants individuels par un service professionnel suite au vol perpétré à l'ancien bureau à Ambanidia

Unité de Gestion du Projet Opérationnelle

- équipements et matériels de travail pour le fonctionnement de l'UGP disponibles: local de bureau sécurisé, mobiliers de bureau, matériels informatiques
- communication : connexion internet, téléphones portables
- équipements de terrain : appareil photo, équipements de terrain, GPS....
- 2 voitures tout terrain : plaque verte et plaque noire livrées respectivement en Juillet et en Septembre

Comité de projet en place et fonctionnel

- nomination officielle des membres pour le MEF central et les 5 DREFs
- nomination officielle des membres pour 1ONG promoteur sur 4
- nomination des représentants des bénéficiaires locaux en attente
- deux réunions du Comité réalisées pour valider en avril le Plan de Travail du second trimestre (PTT2) et en juillet le PTA révisé

Fonds alloués sécurisés par le renforcement de capacité en gestion financière des responsables

- 10 responsables issus des 5 DREF bénéficiaires des LOA
- 04 responsables des ONGP bénéficiaires des Grants
- 04 responsables de l'UGP (CNP, RSE, RAF et AFC) formés sur les aspects financiers des projets financés par le GEF par UMBERTO Management and Programmé Analyst au bureau régional PNUD-GEF en novembre

Transfert de fonds aux partenaires de réalisation des activités sur terrain pour PTT2, PTT3 et PTT4 effectif

- convention de Grants signés avec les 3 ONGP disposant d'arrêté de délégation de gestion temporaire opérant dans 4 sites : Asity, Fanamby et WWF
- convention de Grants pour le second semestre signé avec MBG suite à son attestation par le MEF/DGF de promoteur de la NAP en création Ampasindava Galoko

- lettre d'accord signée pour 3/5 DREF impliquées dans la facilitation du processus de création officielle des NAP Menabe Antimena, CMK et COMATSA respectivement DREF Menabe, DREF Boeny et DREF Sofia auprès des autorités, des communautés et des autres partenaires
- Lettre d'accord signée avec les deux DREF restantes DIANA et SAVA pour le second semestre

Lecture et compréhension du PTA harmonisées entre les parties responsables d'exécution du Projet (ONGP-DREF – MEF/DTC – UGP) suite à l'organisation d'un atelier technique national

- compréhension commune de l'objet de chaque activité
- modalités d'exécution de l'activité en régie ou externalisation ou en collaboration
- workflow ONGP – DREF – MEF – UGP

Point Focal du Ministère de l'Environnement et des Forêts auprès du Projet MRPA nommé

Suivi conjoint MEF – PNUD réalisé à Menabe Antimena en Août.

Suivi des réalisations 2013 et Planification participative de 2014 avec les ONGP et les DREF dans chaque site Andapa, Daraïna, Ambanja, Mitsinjo et Morondava en fin septembre et début octobre.

Visite de site Menabe Antimena avec le consultant international du PNUD sur l'approche de développement communautaire intégré en octobre afin de voir les complémentarités requises entre les projets/programmes du PNUD

RESULTAT 1 : Sous réseau MRPA mis en place et AP de catégories V et VI étendues

Lancement officiel du projet au niveau national et dans 3/5 régions d'intervention (Menabe, Boeny et Sofia) réalisé à travers des ateliers réunissant les parties prenantes et acteurs de la NAP

Lancement régional du projet dans les deux régions restantes en Août pour Ampasindava Galoko à Antsiranana et pour COMATSA à Sambava

Consultation des acteurs et parties prenantes sur la création officielle de l'Aire Protégée Ampasindava Galoko réussie à travers un atelier organisé par le MEF/DCBSAP à Ambanja en collaboration avec la DREF DIANA

- acceptation de la création de l'Aire Protégée obtenue auprès des acteurs et parties prenantes
- désignation par ces derniers de MBG comme lead dans le processus de création de l'AP

Obtention de l'attestation de désignation officielle de MBG en tant que promoteur de la NAP Ampasindava Galoko en juillet

Processus de mise à jour des outils disponibles sur les AP avec les parties prenantes du site poursuivi

- site concerné : Menabe Antimena, Corridor Marojejy Tsaratanana ou COMATSA, Complexe Mahavavy Kinkony ou CMK et Loky Manambato tous en statut de protection temporaire
- zonage, délimitation, PAG, chartes d'accès et/ou PSS selon les sites ;
- PAG de la NAP CMK validé au niveau régional
- Suivi écologique participatif avec DURRELL en subdélégation de FANAMBY dans le Menabe Antimena

Processus de création de la NAP Ampasindava Galoko enclenché avec MBG

Recherche d'Assistant Technique International pour appuyer l'UGP notamment dans la coordination des études pour l'établissement de l'état initial des sites et le METT en phase de relance pour insuffisance de candidature

Processus abandonné pour cause d'exigence du candidat sélectionné non applicable aux procédures de l'UCPE au moment de la signature du contrat.

Solution alternative : Lancement de recrutement d'un Consultant pour assurer l'établissement du METT pour la première année du projet

Recrutement des prestataires pour la réalisation des diverses études sur l'état initial et des inventaires de référence bouclé et démarrage des interventions en septembre.

Travaux en cours de validation finale et achèvement au plus tard mi-décembre :

- Capitalisation des bonnes pratiques et Définition de Vision et Principes de gestion du sous réseau des NAP de catégories V et VI
- Adaptation des guides d'élaboration des PAG et PGESS des NAP de catégories V et VI
- Amendement des textes définissant la procédure d'évaluation environnementale applicable aux NAP
- Stratégie de communication du MRPA
- Inventaires de référence (écologique, socio-économique et culturelle) des 5 NAP du projet MRPA

RESULTAT 2 : Gestion, suivi et gouvernance décentralisée des AP soutenus

Unité de gestion de 4/5 sites en place et fonctionnelle : Fanamby Menabe, Asity, WWF, Fanamby Loky

Unité de gestion d'Ampasindava Galoko en place et fonctionnelle : Missouri Botanical Garden (MBG) depuis Septembre

Matériels de travail des parties responsables livrés

- 09 voitures tout terrain pour les ONGP, les DREF et les DTC/MEF
- 20 motos pour les ONGP et les DREF
- Matériels informatiques divers selon les besoins dont 1 par DREF et par DTC/MEF
- Equipements de terrain selon les besoins spécifiques des ONGP et DREFs

Connexion internet pour les 5 DREF et pour le MEF/DTC fonctionnelle

Processus de redynamisation des structures existantes enclenché pour les 4 sites

- des comités d'orientation et suivi, diverses plates-formes pour la gestion conjointe
- des communautés locales de base avec les divers comités pour la gestion des feux, des patrouilles et contrôles systématiques

Officialisation du COE de Menabe Antimena

Evaluation des transferts de gestion existants achevée pour 3 NAP

- Menabe Antimena avec le CNFEREF (3)
- CMK avec le GIZ (8)
- COMATSA avec la DREF SOFIA (7)

Processus de mise en place d'activités économiques durables avec les communautés redynamisé par l'affinage du référencement des produits et des producteurs (vanille et noix de cajou) pour les NAP Loky Manambato et Menabe Antimena

BONNES PRATIQUES et LEÇONS APPRISES DE L'ANNEE 2013

1. L'initiative de confier le suivi opérationnel aux DREFs était bon sur le point de vue appropriation, proximité, coût mais les capacités des DREFs à faire le suivi gagneraient à être renforcées par des formations
2. Le transfert de fonds aux DREFs a été une intéressante expérience dans la mesure où il a permis de valoriser leurs acquis avec le PE3 fonds GEF/BM et/ou GEF/PNUD mais a pu aussi démontrer un certain relâchement faute de continuité des appuis
3. Le transfert de fonds aux ONGP à travers le GRANTS sans attendre le manuel d'exécution avec les sous-détails de prix a permis d'accélérer la mise en œuvre du projet sur terrain mais aussi d'accepter faute de référence une grande disparité des coûts d'intervention des ONGP
4. Le Comité de projet peut prendre des décisions par rapport au PTA signé mais si le changement a un impact sur le budget, il faut demander l'autorisation du bailleur de fond (GEF ou PNUD)
5. Un Comité restreint doit être mis en place afin de prendre les décisions en dehors des réunions trimestrielles du Comité de projet.
6. La mise en place du manuel de procédures de gestion des voitures du projet MRPA et des logos ont permis de limiter/baliser leur utilisation à des fins de propagande et/ou autres
7. L'audit des ONGP et des DREFs ont permis de dresser au démarrage du projet l'état initial des partenaires responsables de mise en œuvre en matière de gestion financière (manuel de procédures, orthodoxie financière...) et de voir les besoins de renforcement de capacité
8. La difficulté de l'arbitrage dans l'élaboration du PTA 2014 a fait ressortir encore une fois le besoin de faire un partage clair des responsabilités des ONGP, des DREFs, et des DTC du MEF
9. La difficulté dans la mise en cohérence des PTA des DREFs et des DTC aux résultats attendus du projet a mis en exergue la nécessité d'asseoir le rôle et responsabilité du Point Focal MRPA dans la coordination des actions au niveau du MEF
10. En cas de doute face à des réponses et/ou instructions divergentes/dispersées du PNUD ou du MEF, toujours avoir recours à des confirmations écrites (mail, lettre)
11. La capacité limitée d'absorption des DREF et ONGP nécessite une meilleure planification et la maîtrise des procédures de l'UCPE dans le transfert de fond (LOA et GRANTS) dont la fiabilité et le respect des délais de remise des rapports technique et financier conditionnant le déblocage suivant



Annexe (4): Enjeux et grands axes d'activités pour 2014



ENJEUX POUR 2014

1. Création définitive des NAP du moins 4/5 décrets de création signés
2. Coopération/collaboration/partenerariat obligatoirement fructueux avec :
 - les Domaines et Topo pour la sortie du plan régulier des 5 NAP
 - l'ONE pour la sortie du permis environnemental des 4/5 NAP (CMK ayant déjà obtenu)
3. Ramener les acteurs promoteurs des NAP de catégorie V et VI au sous-réseau MRPA
 - organiser le SAPM
 - outiller avec les résultats des études de la 1ère année Vision et principes, AGG, guides PAG et PGESS, textes sur EIE
 - appuyer les textes relatifs aux NAP : nouveau COAP, décrets et arrêtés d'application
4. Adresser les questions de croissance économique avec les communautés à travers :
 - le développement des filières de valorisation des RN
 - le développement d'AGR (agriculture, élevage, artisanat...)
 - la coopération avec les entreprises du secteur privé
 - la coopération avec les autres partenaires de développement et autres programmes du PNUD (développement communautaire intégré)
5. Adresser les questions de pérennité financière par :
 - la réalisation des différentes études
 - la mobilisation des ressources
 - la recherche de partenariat
6. Révision des indicateurs du projet à l'issue des études sur l'état initial

Résultats Opérationnels

R1 De nouvelles AP sont créées dans le cadre des catégories V et VI de l'UICN comme fondation d'un sous réseau fonctionnel et efficace d'Aires Protégées de Ressources Naturelles Gérées, sur la base d'une vision et de principes de gestion communs

1. Vision et principes de la NAP catégorie V et VI diffusé et appliqué dans le sous réseau MRPA
2. Système de suivi des NAP (METT, suivi écologique & économique) opérationnel
3. Décret de création définitive des NAP
4. Plan MRPA intégré dans le Plan SAPM
5. Infrastructure de conservation de la NAP en place
6. Infrastructure de développement en place
7. Système de suivi du projet avec TOMATE opérationnel

R2 La capacité institutionnelle des groupes de parties prenantes fournit un cadre favorable de gouvernance décentralisée des MRPA assurant la conservation de la biodiversité et la croissance économique durable basée sur les ressources naturelles.

1. AGG défini et/ou appliqué
2. Contrats de TGRN nouveaux et/ou renouvelés
3. Plan de renforcement de capacités des parties prenantes disponible
4. Plan de communication mis en œuvre

R3 La pérennité financière des MRPA est renforcée au moyen de partenariats innovants et de mobilisation du financement public

1. Business Plan par site disponible
2. Document sur les systèmes de contribution au financement de la NAP disponible
3. Plan de tourisme durable disponible
4. Plan de concessions de reforestation gérées disponible
5. Des initiatives locales accompagnées
6. Document de capitalisation sur la labellisation disponible

R4 Les résultats du projet sont atteints avec les qualités requises

4- Divers

(a) Régularisation du recrutement de l'Assistant financier et comptable du projet MRPA

Dans le cadre de la mise en œuvre du plan de redressement issu de la micro-évaluation de l'UCPE, un Assistant Financier et Comptable vient d'être recruté. L'UGP rend compte au Comité de Projet pour régulariser l'action. Le Comité de Projet a donné sa validation.

(b) Approche de Développement Communautaire Intégré du PNUD

L'approche de développement communautaire intégré a été développée par le PNUD dans ses régions d'intervention dont Menabe afin de renforcer les impacts de ses appuis à Madagascar. Ainsi les différents programmes du PNUD et des autres Agences des Nations Unies viendront appuyer le Projet MRPA dans deux communes de la NAP Menabe Antimena.



21 JAN. 2014
Guy Razafindralambo
Directeur National du Projet MRPA



Jonas Mfouatie
Représentant résident adjoint (P) PNUD